

NouvElles

Vol. 18, n° 1, Printemps 2010

Au sommaire

8 mars et
Marche mondiale des femmes 2

Colloque FTQ sur la conciliation
travail-vie personnelle 5

Équité salariale 6

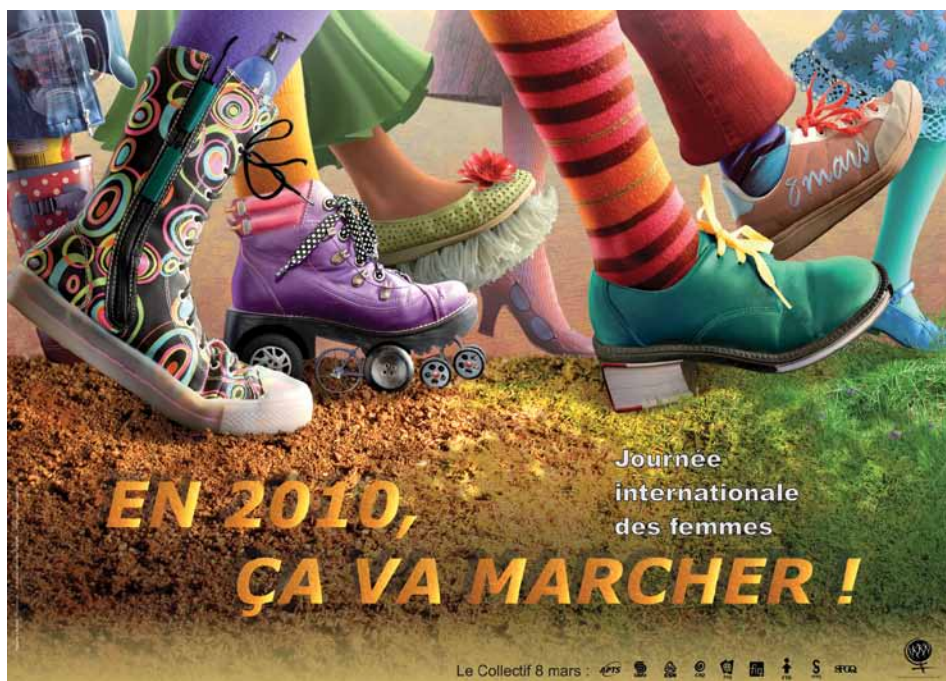
NOUVEAU : En encart...

UN OUTIL DE RÉFÉRENCE
De bonnes idées !

Violence faite aux femmes 7

Biennale des femmes 2009 8

Portrait des femmes à la FTQ 12



8MARS2010

 PAGE 2

BIENNALE DES FEMMES PAGE 8



COLLOQUE CTF PAGE 5

En 2010, ça va marcher!

Nous reprenons le bâton de la pèlerine!

2010 : Une année bien spéciale puisque ce sera celle de la troisième Action internationale de la *Marche mondiale des femmes* (MMF).

Eh oui! Cette année, les femmes récidivent... Et comme par le passé, devant la maigreur des réponses gouvernementales reçues – si ce n'est l'ignorance complète de nos demandes – nous, les femmes du Québec, continuerons notre quête d'un monde plus égalitaire. Cette fois encore, nous porterons nos revendications aux gouvernements du Québec et du Canada afin de contrer la pauvreté et la violence faite aux femmes.

Des militantes représentant l'ensemble des organisations syndicales et groupes autonomes de femmes au sein de la Coalition québécoise de la Marche (CQMMF) sont déjà à pied d'œuvre pour organiser cet événement.

Quel lien entre la MMF et le 8 mars?

La FTQ a emboîté le pas et fait une fois de plus partie de ce grand projet féministe. Exceptionnellement cette année, le *Collectif 8 mars* – dont nous sommes – a décidé de travailler de concert avec la CQMMF et de profiter de la *Journée internationale des femmes* pour lancer officiellement la *Marche mondiale des femmes* et nos revendications québécoises.

Notre objectif? Accroître la visibilité de nos demandes, tant dans la presse, que chez les autorités et le grand public.

Le *Collectif 8 mars* et la CQMMF défendent et promeuvent une vision féministe de la société, ancrée dans nos valeurs communes de paix, de justice, d'égalité, de solidarité et de liberté, contrepoids nécessaire à la vision et les valeurs néolibérales, marchandes, sexistes et guerrières de la société.



L'activité nationale du 8 mars

Nous procéderons le 7 mars au lancement national de la Marche. Son organisation est bien enclenchée et on s'active à en peaufiner le détail. Mais déjà, une action symbolique est au programme, action au cours de laquelle nous ciblerons et interpellons cinq «institutions» rappelant nos revendications québécoises.

Et dans les régions

Les activités régionales de la MMF auront plutôt lieu le 8 mars. Le comité actions de la CQMMF invite les régions à produire ou confectionner un gros soulier (en papier mâché ou autre) symbolisant les revendications québécoises. Elles pourront l'utiliser tant pour leurs activités du 8 mars qu'à d'autres occasions d'ici le rassemblement du 17 octobre.

Pour plus de détails sur l'action nationale et les activités régionales, surveillez la section *Femmes* du portail FTQ au <http://femmes.ftq.qc.ca/>.

Thème: EN 2010, ÇA VA MARCHER! Matériel?

- affiche thématique (gratuite)
- autocollant (gratuit)
- épinglette : 3\$ chacune

Où? Dans tous les conseils régionaux FTQ
Quand? Dès maintenant. Faites vite, les quantités sont limitées!

QUAND MARCHER DEVIENT POLITIQUE

Et on se mobilisera au-delà du 8 mars.. En 2010, les femmes de partout au Québec marcheront pour obtenir enfin des réponses satisfaisantes à nos 8 revendications¹, regroupées en cinq champs d'action.

CHAMP D'ACTION #1

Autonomie économique des femmes et lutte contre la pauvreté

- **L'augmentation du salaire minimum** pour que, sur la base de 40 heures/semaine, le revenu annuel soit équivalent au seuil de faible revenu avant impôt établi par Statistique Canada pour une personne seule (il devrait donc être de 10,69 \$/heure en 2010);
- **l'abolition des catégories à l'aide sociale** pour lutter contre les préjugés et garantir à toute personne un revenu minimal (indexé annuellement) couvrant les besoins vitaux dans le respect de sa dignité.

CHAMP D'ACTION #2

Bien commun et accès aux ressources

- **La fin de la privatisation des services publics et du bien commun** (santé, éducation, eau, énergie éolienne) et **l'opposition à toute augmentation des tarifs de ces services.**

CHAMP D'ACTION #3

Violence envers les femmes

- La mise en place par le gouvernement du Québec de **mesures concrètes de prévention et de lutte contre les violences envers les femmes**, notamment l'hypersexualisation et la marchandisation du corps des femmes;
- l'obtention de la **garantie**, par le gouvernement du Canada, du **droit inaliénable des femmes de décider d'avoir ou non des enfants, avec maintien et consolidation des services d'avortement gratuits**, publics et accessibles pour toutes.

CHAMP D'ACTION # 4

Paix et démantèlement

- **L'interdiction**, par le gouvernement du Québec, de **recrutement militaire dans les établissements d'enseignement du Québec;**
- le **retrait immédiat**, par le gouvernement du Canada, des **troupes canadiennes de l'Afghanistan.**

CHAMP D'ACTION # 5

Droits des femmes autochtones

- **La signature et la mise en œuvre**, par le Canada, de la **Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.**

La majorité de ces revendications ont déjà été réclamées par le passé, certaines à plusieurs reprises. Par exemple, celle sur l'augmentation du salaire minimum revient constamment depuis la marche *Du pain et des roses* de 1995. De même, celle sur la fin de la privatisation des services publics – source de bons emplois pour bien des travailleuses en plus de profiter à l'ensemble de la population – est un de nos chevaux de bataille syndicaux depuis longtemps et fait partie des revendications du Front commun syndical actuel. Mais sans relâche, nous poursuivons.

Le poids politique des femmes, qui pourtant représentent plus de la moitié de la population, semble encore bien léger aux yeux des pouvoirs publics comparativement à celui des entreprises ! Restons positives et souhaitons-nous du succès dans nos revendications. En 2010, ça va marcher... enfin !

1. Ces revendications ont fait l'objet d'une longue consultation en 2008-2009 auprès de tous les groupes membres de la *Coalition québécoise de la Marche mondiale des femmes*, puis de discussions et débats à la CQMMF pour la sélection (faite par consensus).

Une troisième MMF au Québec et pour la FTQ

Rappelons-nous...

1995 : Avant la MMF, les femmes du Québec ont marché sous le thème *Du pain et des roses contre la pauvreté et la violence.*

2000 : À l'initiative du Québec, première MMF sous le thème *2000 bonnes raisons de marcher pour que ça change.* Les femmes du monde entier se mobilisent pour un monde de partage et de paix.

2005 : Deuxième MMF – *Femmes d'ici et d'ailleurs – Changeons le monde.* Les femmes forment une longue chaîne humaine à Québec, lieu d'arrivée de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité qui propose égalité, paix, justice, liberté et solidarité.

2010 : Troisième MMF – *En 2010, ça va marcher !* Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche ! Les femmes se mobilisent de nouveau autour de leur grandiose projet d'un monde meilleur.

En 2010, ça va marcher!

SOULIERS DE MARCHÉ, BOTTES, GOUGOUNES... PRÉPAREZ-VOUS!

Une autre grande marche devant nous en octobre au Québec. D'ici là, diverses activités d'éducation populaire, médiatiques et politiques auront lieu partout chez nous et ailleurs dans le monde, pour culminer le 17 octobre prochain, *Journée internationale de lutte contre la pauvreté*.

Les femmes du Québec s'y préparent et la CQMMF s'affaire à l'organisation. À l'agenda, une marche de cinq jours dans cinq régions (voir le calendrier en bas à droite), chaque jour étant consacré à un champ de revendications. Lors du grand rassemblement, nous ferons le point sur les réponses gouvernementales à nos revendications.

Les femmes de la FTQ commencent déjà à se mobiliser pour y participer. Notre conseil régional du Bas St-Laurent collabore avec le Service de la condition féminine pour accueillir nos militantes à Rimouski.

Des renseignements sur les marches, la mobilisation et la participation FTQ, la logistique, l'hébergement, le transport et autres consignes importantes feront l'objet de communications ultérieures.

Consultez régulièrement la section *Femmes* du portail FTQ.

Bon 8 mars à toutes!

En panne
d'inspiration
pour organiser votre
activité en condition
féminine?

Un outil de références...

De bonnes idées! est
encarté au milieu de ce
numéro. À consulter sans
modération! Conservez-
le précieusement et
bonifiez-le au fil du
temps.

**8 mars 2010:
doublement
important!**

Saviez-vous que ce 8 mars marquera non seulement le lancement officiel de la MMF partout dans le monde et au Québec, mais aussi le centenaire de la *Déclaration internationale de la Journée des femmes*? 100 ans... un siècle de luttes, de courage, de volonté, de persévérance, d'aspirations, d'actions, de piétinements parfois mais aussi de gains et de reculs, d'espoirs aussi. 100 ans d'efforts pour débusquer les discriminations et injustices, de quête de l'égalité, de féminisme... Impressionnant, non? C'est tout un exploit pour les femmes et ça mérite d'être à tout le moins souligné.

Chez nous, dans nos rangs, pourquoi ne pas faire d'une pierre, deux coups, et profiter de ce 8 mars pour célébrer tout en s'impliquant davantage!



Quand marcherons-nous?

À moins d'avis contraire, voici des activités importantes à intégrer dans notre agenda d'octobre 2010 :

12 octobre

Marches locales dans toutes les régions du Québec

13-14 octobre

Marches régionales

15-16 octobre

Contingents interrégionaux en marche vers Rimouski

17 octobre

Grand rassemblement de clôture de la MMF à Rimouski

CONCILIATION TRAVAIL- VIE PERSONNELLE : PLUS QUE JAMAIS UNE PRIORITÉ!

Très couru, ce colloque FTQ sur la conciliation travail-vie personnelle (plus large que « travail-famille »)... et sujet très prisé !

Nos membres, toujours à bout de souffle

Femmes, hommes, parents de jeunes ou de moins jeunes enfants, mais aussi personnes seules, de tous âges, courent tout le temps, après le temps, et ce n'est pas nouveau.

Déjà, en 1995, après quatre ans de recherches-terrain et de travaux en partenariat avec le CINBIOSE et l'UQAM, le Service de la condition féminine de la FTQ produisait pour le congrès une *Déclaration de politique sur la conciliation des responsabilités professionnelles, familiales, sociales et personnelles*. On y faisait un état de situation global chez nos membres ainsi qu'un certain nombre de revendications et de pistes de solution.

Le colloque de novembre dernier a tenté d'axer davantage sur nos interventions en milieu de travail, surtout en matière d'organisation du travail et de temps de travail.

Globalement, on constate que depuis 20 ans, trop peu de progrès ont été réalisés et, dans certains cas, on signale même une dégradation de la situation.

Le temps : une denrée rarissime

Sans nier les franches avancées de la dernière décennie comme les services de garde à contribution réduite (7\$ par jour), le Régime québécois d'assurance parentale, des améliorations aux normes minimales du travail et à nos conventions collectives, les travailleuses et travailleurs continuent de chercher du temps pour mieux souffler (congés, vacances, etc.). Elles et ils ont également besoin de souplesse de la part de leur employeur pour pouvoir prendre ces congés au moment souhaité, tout comme de souplesse dans leurs horaires de travail. Voici donc un très bref aperçu de ce qui ressort de ce colloque.



PHOTOS MARTINE DOYON

La salle était remplie à pleine capacité. Plus de 300 personnes de nos rangs, aux deux-tiers des femmes, beaucoup de jeunes (hommes et femmes), de tous les secteurs d'activité et plusieurs régions.

À exiger et négocier dans nos conventions collectives

- des mesures ou moyens pour répondre aux besoins des membres, femmes et hommes, dans notre milieu de travail;
- des changements dans les pratiques de gestion actuelle qui favorisent le non-remplacement des départs et accentuent la charge de travail par individu;
- l'embauche de plus de personnel régulier, à temps plein;
- la mise sur pied d'un comité paritaire sur la conciliation travail-famille;
- la déprécarisation des emplois;
- les mêmes droits et avantages pour les membres qui travaillent de façon temporaire et à temps partiel;
- davantage de congés (payés si possible) et de vacances;
- des délais raisonnables et des règles pour contraindre les employeurs à accorder les congés aux moments souhaités par nos membres;
- davantage de flexibilité dans la gestion des horaires et plus de stabilité des horaires;
- des limites claires aux heures supplémentaires (rémunérées et non rémunérées);
- le droit de refuser de travailler en heures supplémentaires sans obligation de se justifier;
- une plus grande reconnaissance des problèmes de santé et sécurité du travail liés aux horaires, au stress et à l'augmentation de la charge de travail;
- le recours à des programmes d'aide aux employées et employés (PAE);
- le maintien du pouvoir d'achat de nos membres;
- etc.

SUITE EN PAGE 6

À revendiquer des pouvoirs publics

- des droits précis qu'on peut exercer en laissant aux employeurs la responsabilité de trouver les moyens d'y répondre (ex. : les congés parentaux);
- des changements à la Loi sur les normes minimales du travail (LNT) pour augmenter à quatre le nombre de semaines annuelles de vacances et pour limiter très clairement le travail en temps supplémentaire (rémunéré et celui donné aux employeurs);
- une bonification des programmes et lois existants, tout en tenant compte des besoins de concilier du personnel dans les services publics;
- des moyens concrets pour déprécier les emplois;
- des lois et programmes pour répondre aux besoins de nos membres oeuvrant dans des entreprises de compétence fédérale;
- une reconnaissance des problèmes de santé et sécurité du travail liés aux horaires, au stress et à l'augmentation de la charge de travail;
- une loi-cadre sur la conciliation travail-famille; etc.

Mais d'abord : mêlons-nous de nos affaires!

En tant que syndiquéEs, nous avons aussi du travail à faire dans notre propre cour. Par exemple :

- nous assurer de bien connaître les besoins de l'ensemble de nos membres;
- faire les débats qui s'imposent – même s'ils s'avèrent difficiles – pour faciliter la conciliation travail – vie personnelle;
- sensibiliser nos membres, tout comme les employeurs, aux divers problèmes de conciliation (en tenant compte de la notion de «famille élargie»);
- sensibiliser nos membres aux enjeux du temps de travail (rigidité, instabilité, imposition des horaires; heures supplémentaires; etc.);
- déconstruire les préjugés, les stéréotypes, pour éviter les divisions dans nos rangs;
- mettre à contribution nos différents réseaux pour trouver des solutions et les faire appliquer : condition féminine, santé et sécurité, organisation du travail, négociation, etc.

Pour en savoir davantage sur le contenu de ce colloque et le rapport de synthèse, consultez la section *Publications* de www.ftq.qc.ca/

ÉQUITÉ SALARIALE AU QUÉBEC

C'est le temps d'y voir!

Dans notre dernier numéro, nous vous informions des derniers changements à la *Loi sur l'équité salariale* (LÉS) au Québec. Nous revenons à la charge.

Encore aujourd'hui, pratiquement la moitié des entreprises québécoises déjà assujetties à la LÉS avant les changements de mai 2009 n'ont toujours pas terminé – ou même commencé – leur premier exercice d'équité salariale conformément aux exigences de la loi. Par ailleurs, les dernières modifications législatives ont fait en sorte d'assujettir environ 10 500 autres entreprises.

On doit donc avancer sans risquer de se tromper qu'encore beaucoup de travailleuses au Québec ne reçoivent pas une rémunération juste pour le travail qu'elles effectuent.

Le compte à rebours est commencé

Suite aux changements apportés à la loi en 2009, la nouvelle date butoir pour avoir terminé?

- Le 31 décembre 2010 pour les entreprises qui étaient déjà assujetties à la LÉS avant mai 2009;
- quant aux quelque 10 500 entreprises nouvellement assujetties, elles ont 4 ans pour se conformer.

Besoin d'un coup de main?

Pour vous aider, la FTQ offre, sur demande, des cours en évaluation des emplois.

Pour vous inscrire, communiquez avec le Service de l'éducation de la FTQ au 514 383-8039 ou sans frais au 1 877 897-0057.

UNE DISTINCTION D'IMPORTANCE

Ne pas confondre la notion d'«équité salariale» avec celle d'«égalité salariale», la première allant plus loin que la seconde en ce qu'elle consiste à offrir un même salaire aux personnes exerçant un travail de valeur équivalente.



UN OUTIL DE RÉFÉRENCES... POUR VOS 8 MARS

De bonnes idées!

8 MARS Ses origines

Les véritables origines du 8 mars – *Journée internationale des femmes* — sont multiples et contradictoires. Manifestation d'ouvrières du textile à New York violemment réprimée par la police? Incendie dans un entrepôt à Boston qui aurait fait de nombreuses victimes parmi les travailleuses? Grève sanglante dans une filature? Luttés pour le droit de vote? Manifestation des femmes de Petrograd (Russie) réclamant du pain et le retour des soldats? Création des femmes socialistes? Origines américaines ou européennes? C'est tout, sauf clair!

Mythe ou réalité, le 8 mars est maintenant bien ancré dans nos traditions syndicales alors qu'il est célébré au Québec depuis 1974 par nos militantes.

En 1977, l'Organisation des Nations Unies adopte une résolution pour inviter chaque pays de la planète à consacrer une journée à la célébration des droits des femmes et de la paix internationale. La Journée internationale **de la** femme est devenue avec le temps la Journée internationale **des** femmes.

Il est vrai qu'au fil du temps, les femmes ont acquis une certaine égalité de droit avec les hommes dans notre société (et même dans nos syndicats). Toutefois, tant que cette égalité de droits ne trouvera pas pleine application dans les faits¹, le 8 mars – et plus généralement nos luttes féministes – aura toujours sa place.

Le 8 mars continue d'être un des temps forts pour les femmes de la FTQ. C'est un moment privilégié pour célébrer entre nous nos luttes et nos victoires, comme travailleuses syndiquées et comme femmes. On en profite pour faire des bilans, réfléchir ensemble, échanger, s'encourager, se mobiliser, renouveler nos solidarités.

C'est donc beaucoup plus qu'un simple symbole!

1. Par exemple, l'application plus qu'inégale de la loi proactive sur l'équité salariale au Québec ou la désolation dans le paysage fédéral en équité salariale; le plus faible nombre de travailleuses à avoir accès à l'assurance emploi; le faible taux de femmes dans les postes de direction, y compris dans les rangs syndicaux; la violence persistante à l'endroit des femmes et des féministes, etc. Pour en savoir davantage sur la question, consultez les numéros précédents du bulletin Nouvelles de la FTQ.



NOUS SOLIDARISER DANS NOS MILIEUX DE TRAVAIL

Chaque année, dans tout le Québec, nous, femmes et syndicalistes, organisons à l'occasion du 8 mars des actions rassembleuses et actives politiquement. Rassembleuses pour resserrer notre solidarité. Actives politiquement pour obtenir des résultats concrets et des gains pour l'ensemble de nos travailleuses d'abord dans nos milieux de travail puis, plus généralement, pour toutes les femmes.

Pour contrecarrer les «pannes d'inspiration», voici des idées simples et pratiques pour des activités rassembleuses. Certaines sont élaborées et exigent un budget, d'autres sont plus accessibles ou se font plus discrètes, mais toutes sont également importantes.

UN OUTIL DE RÉFÉRENCES... De bo


Quelques idées d'activités...

PEU DE PRÉPARATION ET À PETIT BUDGET

- Port de l'épinglette du 8 mars et distribution de l'affiche thématique dans nos milieux de travail;
- distribution de tracts pour sensibiliser les membres à une préoccupation des femmes dans notre milieu de travail;
- sensibilisation et information sur une revendications du 8 mars;
- «5 à 7» avec information et échanges sur un sujet d'intérêt pour les travailleuses de notre milieu;
- chronique particulière dans le journal syndical pour (ou sur) nos travailleuses;
- conférence-débats sur un sujet lié à la vie syndicale;
- session de formation syndicale;
- participation aux campagnes syndicales (FTQ, CTC, CSI, etc.) ou autres (par exemple, pétitions, visites à nos députéEs);
- mobilisation autour d'enjeux particuliers pour les travailleuses;
- projection d'un film suivie d'échanges ou débats;
- déjeuner ou lunch ayant pour thématique «femmes et syndicats»;
- travail collectif à partir d'un symbole, d'un thème en lien avec nos réalités ou luttes syndicales et féministes (slogans, pancartes, chansons ou décoration de vieux T-shirts pour manifestations, histoire de nos luttes et gains syndicaux, etc.);
- hommage à nos pionnières, nos militantes...

UN PEU DE PLANIFICATION/ PRÉPARATION ET/OU DE BUDGET

- Mise sur pied ou renforcement de notre comité de condition féminine (ou de notre réseau en condition féminine);
- mobilisation syndicale dirigée vers l'employeur, et concernant une priorité pour les femmes de notre milieu de travail;
- organisation d'une campagne «active» avec pétitions, lettres, visites à des personnes politiques, manifestations ou autres, concernant une préoccupation des travailleuses ou, plus généralement, des femmes;
- marche avec animation (banderole, slogans, etc.);
- quiz portant sur les revendications du 8 mars (ou sur l'emploi des femmes; les visages marquants du féminisme...);
- improvisation, souper-spectacle ou présentation théâtrale sur un sujet lié au travail et/ou aux travailleuses;
- mise sur pied d'un programme de marrainage pour les nouvelles recrues en condition féminine (jeunes et moins jeunes);
- appui à une maison d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence; etc.



*Pour s'assurer du succès?
S'ajuster à la conjoncture et/ou aux
besoins de nos membres féminines
– et non simplement choisir
un sujet au hasard ou selon
notre «trip» du moment...
– quoique, parfois, les deux
peuvent correspondre !*

mmes idées !



... et de sujets/thèmes

- Les femmes et notre convention collective, les lois;
- l'identification des besoins des travailleuses en vue de nos demandes syndicales pour les prochaines négociations;
- le salaire et les avantages sociaux;
- le temps de travail, les congés (idéalement payés), la conciliation travail-famille-vie personnelle;
- l'équité salariale;
- l'accès à l'égalité;
- l'égalité entre femmes et hommes;
- la santé (physique et mentale) et la sécurité des travailleuses, les violences sexistes et harcèlements;
- la retraite au féminin;
- la diminution de la précarité touchant nos emplois;
- des emplois décents pour les travailleuses;
- les solidarités intergénérationnelles féminines dans nos rangs;
- la préparation de résolutions pour les femmes en vue du congrès de notre syndicat ou celui de la FTQ (novembre 2010);
- nos droits conquis de hautes luttes et remis en question, soit dans notre milieu de travail ou dans la société en général (par ex. : non-remplacement lors de départs et charge de travail; droit à l'avortement);
- notre participation à la Marche mondiale des femmes de 2010;
- le maintien des services publics universels, accessibles et de qualité;
- les travailleuses et la mondialisation;
- les effets de la crise économique sur les travailleuses et les femmes;
- la préparation de notre relève syndicale au féminin (sans se limiter aux jeunes, bien qu'elles soient très importantes);
- le féminisme solidaire;
- l'importance de recourir partout à l'analyse des données selon le sexe (ou analyse différenciée selon le sexe – ADS), y compris dans nos syndicats et conventions collectives, pour s'assurer que les femmes soient traitées en toute équité;
- etc.

Bonne organisation et bonne activité!

Les thèmes du 8 mars au fil des ans...

- 1981 C'est à nous de décider
- 1982 Ensemble, continuons!
- 1983 100,000 femmes fortes à la FTQ
- 1984 Pour l'égalité -
100 000 travailleuses solidaires
- 1985 L'égalité au-delà des mots
- 1986 Plus jamais sans nous
- 1987 Un seul choix: en avant toutes!
- 1988 Présentes à part entière!
- 1989 L'équité salariale: ni plus...
ni moins!
- 1990 Femmes en tête - une force déterminante
- 1991 La voie vers l'égalité
- 1992 Vers des changements
- 1993 Solidarité pour des relations plus harmonieuses entre les hommes et les femmes
- 1994 Arrêtons de courir!
- 1995 Du pain et des roses
- 1996 La solidarité ça marche!
- 1997 Coude à coude sans relâche
- 1998 Revoir notre monde
- 1999 2000 bonnes raisons de marcher
- 2000 2000 bonnes raisons de marcher pour que ça change
- 2001 Plus que jamais, fortes et déterminées
- 2002 Contre les violences faites aux femmes, la paix en toute complicité!
- 2003 Femmes solidaires Monde égalitaire
- 2004 La riposte des femmes - Ensemble, tout est possible!
- 2005 Femmes d'ici et d'ailleurs - Changeons le monde
- 2006 Pour une réelle égalité
- 2007 Toute l'égalité, l'égalité pour toutes: mission inachevée!
- 2008 L'autonomie des femmes : Une force collective
- 2009 Unies, mobilisées - et certaines d'avancer!
- 2010 En 2010, ça va marcher!

De bonnes idées!



Des ressources accessibles, disponibles et peu coûteuses

Information, sensibilisation, documentation, conférencières

- Notre section locale, notre syndicat, notre conseil régional FTQ;
- les vice-présidentes représentant les femmes de la FTQ;
- le Bulletin *NouvElles* en condition féminine de la FTQ et le portail FTQ, section Femmes (une foule de rubriques) – www.ftq.qc.ca/femmes;
- la liste des publications en condition féminine (FTQ);
- le Service de la condition féminine de la FTQ – 514 383 8040 ou sans frais au 1 877 897 0057;
- le programme d'éducation de la FTQ ou de votre syndicat/conseil régional;
- le Fonds de solidarité FTQ (présentations et/ou stand d'information sur les femmes et la retraite) – www.fondsftq.com;
- le Congrès du travail du Canada (CTC) www.congresdutravail.ca;
- le Conseil du statut de la femme (et ses composantes régionales) – www.csf.gouv.qc.ca;
- la Commission de l'équité salariale – www.ces.gouv.qc.ca;
- la Commission des normes du travail – www.cnt.gouv.qc.ca;
- Condition féminine Canada – www.cfc-swc.gc.ca;
- la Fédération des femmes du Québec – www.ffq.qc.ca;
- le réseau des universités du Québec (professeures et professeurs, chargés de cours, services aux collectivités, etc.);
- les Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) – www.rqcalacs.qc.ca;
- le Centre de référence du grand Montréal – www.info-reference.qc.ca;
- le Répertoire des organismes et des projets de Centraide au Québec (et dans les régions);

- netfemmes à <http://netfemmes.cdeacf.ca>
- le Répertoire des ressources en condition féminine pour les Montréalaises, www.ville.montreal.qc.ca/conseildes-montrealaises;
- la Grande bibliothèque du Québec et les bibliothèques municipales;
- le site www.Sisyph.org (information, analyses, opinions);
- la Toile du Québec – www.toile.com

Animation engagée

- Des militantes de notre section locale/syndicat/région ayant un talent d'artiste, d'improvisatrice, de comédienne;
- les Mousquetaires de l'AFPC (grande variété de sujets dont beaucoup sont liés à la vie des femmes au travail) – pour information, communiquez avec le Service de la condition féminine FTQ;
- le Théâtre Parminou – www.parminou.com;
- les conférences et formations humoristiques de Carole Miville – www.carolemiville.com ou de Johanne Doré (514- 593-9409);
- les artistes engagées de votre région.

Films ou productions audio-visuelles

- Diverses productions de la FTQ (conciliation travail-famille; violence; etc.) et le Centre de documentation de la FTQ;
- l'Office national du film de Montréal – www.onf-nfb.gc.ca;
- *Rebelles le film* (jeunes féministes) – barbararebelles@gmail.com;
- Vidéo Femmes – videofemmes.org;
- la boîte noire, www.boitenoire.com;
- le département d'audio-visuel d'une université de la région;
- etc.

Bonne organisation et bonne activité!

La FTQ dénonce les violences faites aux femmes

Vigile pour Natasha Cournoyer

Le 3 décembre dernier, l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC-Québec) organisait une vigile suite à la mort d'une de ses membres. Natasha Cournoyer était assassinée au début octobre, un soir à la sortie de son travail, alors qu'elle se rendait à sa voiture dans un stationnement mal éclairé de son lieu de travail.

Ont appuyé l'organisation de cette commémoration : la FTQ-Construction, le Conseil régional FTQ du Montréal métropolitain, l'AIMTA (section locale 712) et l'UES-800.



La vice-présidente FTQ et présidente du CCF-FTQ, Louise Mercier (UES-800), dénonçant la persistance de la violence faite aux femmes, notamment au travail.

Plus d'une cinquantaine de personnes se sont recueillies lors de cette vigile, dont les deux vice-présidentes, Louise Mercier et Danielle Casara, et les conseillères du Service de la condition féminine, Carole Gingras et Sylvie Lépine.



D'autres régions ont également commémoré ce 6 décembre à leur manière. Ainsi, à Québec, le 4 décembre, une équipe du Conseil régional FTQ profitait de son traditionnel déjeuner « paniers de Noël » pour sensibiliser davantage les travailleuses et travailleurs à la violence faite aux femmes en distribuant des rubans blancs. Sur la photo : Dominique Couture, vice-présidente du Conseil et membre du CCF-FTQ (1^{ère} à gauche), et Claude Maltais, conseiller régional FTQ (2^e à droite).

20^e commémoration de la tuerie de Polytechnique



Le 6 décembre dernier marquait les 20 ans du massacre de 14 jeunes femmes étudiant à Polytechnique. Pour commémorer ce triste anniversaire, divers événements étaient organisés dans le cadre de la campagne québécoise contre les violences envers les femmes, orchestrée par la FFQ. La FTQ a appuyé, contribué financièrement et participé à ces événements :

- signature et contribution financière pour une déclaration médiatique du mouvement féministe et de ses alliés contre les violences envers les femmes;
- colloque international organisé par l'IREF-UQAM;
- participation des vice-présidentes FTQ, Danielle Casara et Lucie Levasseur, de militantes et des conseillères du Service de la condition féminine au rassemblement et à la chaîne humaine dénonçant ces violences.

La FTQ et ses affiliés ont également participé à la campagne de cartes postales, organisée par le CTC, et destinée au premier ministre, M. Harper, afin que son gouvernement agisse dès maintenant pour mettre fin à la violence faite aux femmes.

Toutes ces activités ont fait l'objet d'information lors de la Rencontre biennale de réflexion en condition féminine du 10 novembre 2009.

Pour plus de détails, voir également <http://femmes.ftq.qc.ca/modules/pages/index.php?id=9&langue=fr&menu=9>.

La Biennale des femmes en images

10 novembre 2009 : plus de 220 femmes ont pris part à la Rencontre biennale FTQ de réflexion en condition féminine portant sur la crise économique et financière. Mais contrairement aux traditionnelles analyses (et analystes) du sujet, le Comité de la condition féminine de la FTQ (CCF-FTQ) a privilégié l'angle féministe à travers des femmes analystes. Les participantes ont discuté entre elles de leurs réalités respectives au travail. *Un immense succès à en juger par les nombreuses ovations et par les évaluations!*

PHOTOS MARTINE DOYON



C'est à la vice-présidente représentant les femmes de la FTQ et présidente du CCF-FTQ, Louise Mercier, qu'est revenue la difficile tâche de donner le ton à la conférence et de la clôturer. Pour animer cette journée, elle était accompagnée des deux autres vice-présidentes représentant les femmes, Danielle Casara et Lucie Levasseur.

Le président, Michel Arsenault, livrant un vibrant plaidoyer sur l'importance des femmes pour la FTQ et le Fonds de solidarité. Il a aussi rappelé l'imposant travail à poursuivre ensemble pour mettre à jour le portrait des femmes dans les structures et activités de la FTQ et de ses affiliés.



M^{me} Michèle Boisvert a su capter l'attention de toutes et vulgariser l'essentiel d'un sujet aussi complexe que la crise économique et financière, de ses origines à la nécessaire intervention de l'État pour sauvegarder et créer des emplois de qualité. Elle a au passage signalé la faiblesse des salaires dans secteur public, secteur très important pour le Québec et pour les femmes.

M^e Lucie Lamarche, insistant sur la fragilisation des droits des femmes, laquelle a coïncidé avec la montée du conservatisme de droite. Brillante explication de l'importance de recourir à l'analyse différenciée selon le sexe (ADS) lorsqu'on traite de la crise, alors qu'elle n'est presque jamais étudiée sous l'angle des travailleuses... dont la situation en emploi est pourtant généralement plus précaire que celle des hommes.



Notre amie, collègue et féministe engagée, Francine Burnonville, en a touché plus d'une avec *Le travail dans nos vies, la vie au travail*. Un tour de piste beaucoup trop court et des sujets loin de nous laisser indifférentes : stress, burn-out, détresse psychologique, fermetures d'entreprises et leurs répercussions sur les femmes et les familles, et la toujours nécessaire entraide chez les femmes, travailleuses et syndicalistes, pour s'en sortir. Ovation nourrie. Francine vient de tirer sa révérence et commence sa nouvelle vie de «retraîtée». Louise Mercier a insisté sur l'excellence du travail de soutien de Francine tout au long de ses années comme responsable du réseau de déléguées sociales et délégués sociaux du Conseil régional FTQ du Montréal métropolitain.



Faisant le pont entre la Biennale et le colloque sur la conciliation travail-personnelle, M^{mes} Catherine des Rivières et Karen Messing, toutes deux chercheuses de *L'invisible qui fait mal* de l'UQAM, ont traité du suivi des travaux sur la conciliation travail-famille, menés depuis deux ans en collaboration avec le Service de la condition féminine de la FTQ et trois de nos syndicats affiliés : le SQEES-298, les Teamsters et les TUAC.



À quand plus de femmes dans les structures de la FTQ et de ses syndicats affiliés? À quand une dirigeante à la FTQ? Il serait temps qu'on y voie! Un ton qui a eu l'heur de plaire à toute la salle. Le secrétaire général, René Roy, a aussi abordé des dossiers comme l'accès à l'assurance emploi, la précarité, etc. Ci-haut, à ses côtés, les vice-présidentes représentant les femmes : Lucie Levasseur, Danielle Casara et Louise Mercier.



En vue des discussions en tables rondes, le Service de la condition féminine avait

concocté quelques questions sur la crise et ses effets sur nos emplois. Les participantes ont beaucoup apprécié ces discussions entre elles, constatant des similitudes d'un milieu de travail à l'autre. *Un merci tout spécial aux animatrices et secrétaires de ces tables rondes, et bravo! pour votre travail formidable.*



Une conférence intense et des sujets sérieux... qui n'ont cependant pas empêché les participantes de se ménager de petits moments de rire et de dévouement!



Partage en plénière des résultats des travaux en tables rondes... qu'on aurait voulu étirer! Pour plus d'information, <http://femmes.ftq.qc.ca>.



Trois militantes, trois générations de travailleuses, trois témoignages sur la tuerie de l'École Polytechnique de Montréal d'il y a 20 ans (6 décembre 1989), et sur la violence faite aux femmes et la violence sexiste. Touchantes et inspirantes pour nous toutes. *Grand merci à Paule-Ange Néron (Conseil régional FTQ Haute-Yamaska), Yvrose Pierre-Louis (STTP) et Isabelle Renaud (UES-800, ci-haut).*



Les stands du Fonds de solidarité FTQ, de la Commission de l'équité salariale et de la Régie des rentes du Québec ont été assaillis de questions. *Merci à nos exposants.*

Derrière un tel événement, toute une équipe à l'organisation, à la logistique, au contenu, à l'inscription, etc. Ci-haut, à gauche, la très précieuse Marthe Messier, secrétaire au Service de la condition féminine de la FTQ, et à droite, Jacynthe Jomphe, du Service de la comptabilité. *Un vif merci à vous deux!*



La Biennale des femmes

VOS ÉCHANGES EN TABLES RONDES - FAITS SAILLANTS

Les réflexions sur les répercussions de la crise économique actuelle sur les emplois, dont ceux des femmes, rejoignent l'ensemble des analyses sur la question. L'insécurité est omniprésente, même dans les entreprises ou secteurs que l'on pourrait croire «à l'abri». Par ailleurs, la crainte de perdre son emploi peut augmenter notre tolérance face à l'employeur, à ses demandes ou exigences, à la pression que l'on subit, y compris celle visant à «alléger» nos revendications...

Vos constats

- des fermetures d'entreprises, permanentes et temporaires, ces dernières souvent conditionnelles à des reculs dans les conditions de travail;
- l'effet *domino* de fermetures de grosses entreprises sur les emplois du secteur des services (largement féminisé);
- la surcharge de travail occasionnée par des coupures de postes, les congés prolongés ou les départs;
- les effets de la décision gouvernementale de remplacer partiellement les effectifs dans le secteur public (où l'on trouve une forte proportion de travailleuses), comme les gels salariaux, les cadres budgétaires imposés lors des négociations, etc.;
- les coupures dans les conditions de travail sous menace de fermeture (heures supplémentaires imposées ou, au contraire, heures coupées; gel et/ou baisse des salaires ou protections sociales; etc.);
- l'instabilité, l'imprévisibilité ou l'imposition des horaires, et les inévitables problèmes de conciliation travail-famille;
- l'augmentation des problèmes de santé physique et mentale (stress, inquiétude, possibilités accrues de la violence et/ou d'accidents de travail, suicides ou tentatives de suicide, etc.);
- l'impact sur le climat de travail et des relations de travail;
- la résurgence de préjugés et d'intolérance (sexisme, âgisme, racisme, homophobie, etc.);
- les problèmes financiers, sociaux et/ou familiaux liés aux réalités mentionnées auparavant; etc.

Vos pistes de solution

D'emblée, vous privilégiez le maintien de la solidarité dans nos rangs syndicaux et nos milieux de travail. Cinq grandes clés résument bien les moyens pour ce faire :

- l'information
- la formation syndicale
- la militance
- la mobilisation
- la solidarité

Ce sont des outils «naturels», à la base de nos pratiques syndicales, qu'il faut adapter en période de crise. Ainsi, de façon

plus concrète, vous avez identifié l'importance de...

- continuer de se battre pour préserver nos acquis et nos services publics;
- forcer des solutions négociées;
- dénoncer, dans nos comités de santé et sécurité, les mauvaises conditions de travail liées aux coupures;
- contrer la désinformation patronale et gouvernementale et leurs effets de division dans nos rangs;
- combattre l'individualisme, le repli sur soi;
- lutter contre les préjugés, notamment entre collègues;
- intensifier nos efforts de recrutement de membres dans le respect de nos valeurs sociales;
- poursuivre partout le développement et le maintien des comités de condition féminine;
- consolider nos alliances.



À elle seule, notre collègue du Service de l'éducation, Louise Miller a recueilli l'essentiel des propos des conférences et échanges en tables rondes pour une synthèse, sur place, à la fin de la journée... Ovation tout à fait méritée. Merci infiniment, Louise!



À NOTRE PROGRAMME POUR LES PROCHAINES ANNÉES

À l'issue de la Biennale, vous avez retenu les priorités de travail suivantes pour les prochaines années à la FTQ et chez ses affiliés :

- **La conciliation travail-famille (CTF)** : quasi-unanimité sur l'importance d'approfondir le travail en cours à la FTQ, notamment la recherche de solutions à apporter en milieu de travail.
- **La lutte contre la précarité d'emploi** : des avancées en milieu de travail pour davantage sécuriser les femmes au plan financier.

Et ex-aequo en troisième lieu :

- **La santé physique et mentale** : la «sur-tâche» et l'importance d'être appuyées syndicalement, la prévention de la détresse psychologique due au stress et aux pressions à la hausse en milieux de travail; et
- **la place des femmes dans les structures de la FTQ** ainsi que **la préparation de la relève**.

Vous nous avez aussi demandé de poursuivre nos efforts pour assurer... des services publics de qualité; l'égalité entre femmes et hommes; la reconnaissance et valorisation du travail des femmes; la prise en compte de l'analyse différenciée selon le sexe, et des femmes de 50 ans et plus; etc.

Message reçu ! Merci de continuer à nous guider pour mieux vous servir.

Le Comité de la condition féminine de la FTQ veillera à ce que ce programme soit respecté. De même, les vice-présidentes représentant les femmes à la FTQ ont dorénavant la responsabilité d'en faire les suivis politiques réguliers. Enfin, soyez assurées que le Service de la condition féminine a déjà commencé à y voir !

Votre appréciation de la Biennale 2009

Globalement, vous avez été dithyrambiques sur la Biennale, son contenu, ses invitées, son organisation. Vous retenez :

- l'atmosphère chaleureuse de la journée;
- la diversité chez les participantes (âges, provenances, etc.);
- l'importance de nous mobiliser et nous solidariser davantage entre femmes, mais aussi entre femmes et hommes et ce, toutes générations confondues;
- l'urgence de traiter du dossier de la CTF dans chaque milieu de travail et dans les négociations (solutions pour les horaires difficiles, les congés pour la famille, etc.);
- la similitude des problèmes et préoccupations des travailleuses de la plupart des syndicats, peu importe le milieu ou le secteur;
- le besoin d'intensifier les efforts syndicaux pour des conditions de travail et de vie décentes, compte tenu de la persistance des inégalités entre hommes et femmes, et de la précarité qui affecte toujours beaucoup d'emplois occupés par les travailleuses;
- la qualité des interventions des conférencières invitées;
- la durée exceptionnellement courte de la Biennale et des échanges en tables rondes, compte tenu de votre intérêt pour les sujets.

Pour plus de détails, rendez-vous au <http://femmes.ftq.qc.ca/modules/pages/index.php?id=1&langue=fr&menu=1>





J'ajoute mon nom à la liste...

Le Service de la condition féminine désire constituer une liste à partir d'adresses électroniques des militantes FTQ afin d'améliorer nos communications lors de campagnes d'information, de mobilisation ou autres, liées aux préoccupations des femmes.

Si vous êtes intéressée, indiquez-le-nous : mmessier@ftq.qc.ca.

Par ailleurs, si vous désirez recevoir le bulletin *NouvElles* par voie électronique, il suffit de nous le faire savoir sur mmessier@ftq.qc.ca et nous laisser vos coordonnées complètes.

URGENT – RAPPEL IMPORTANT!

Portrait des femmes dans les rangs FTQ

Donnant suite à une résolution du dernier congrès de la FTQ, un comité spécial, présidé par le secrétaire général, René Roy, s'active depuis plusieurs mois à faire une mise à jour du «portrait des femmes» dans les structures et activités de la FTQ et de ses affiliés.



«Opération Questionnaires»

En octobre dernier, la FTQ a donc fait parvenir un bref questionnaire (recto-verso) à ses syndicats, sections locales (uniques et composées) et ses conseils régionaux, questionnaires arborant une couleur différente selon l'instance concernée.

- jaune pour les syndicats
- orangé pour les sections locales uniques
- lilas pour les sections locales composées
- bleu pour les conseils régionaux

Ces questionnaires doivent être dûment remplis et signés par une personne du comité exécutif de l'instance visée.



IL EST ENCORE TEMPS D'Y RÉPONDRE ET DE NOUS LE RETOURNER!

Nous avons besoin de ces renseignements pour répondre adéquatement aux résolutions que vous avez adoptées au congrès de novembre 2007.

Assurez-vous que votre propre instance (section locale, syndicat ou conseil régional) l'a fait, ou le fera dans les plus brefs délais.

Merci de votre vigilance à cet égard et de votre appui continu!

1. Retourner au Service de la condition féminine de la FTQ, a/s de Marthe Messier.

ABONNEMENT

NOM

SYNDICAT SECTION LOCALE

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

NOM DE L'ORGANISME OU DE L'ENTREPRISE

NUMÉRO DE TÉL. OU CELL. NOMBRE DE COPIES

VEUILLEZ NOUS RETOURNER CETTE FICHE DÛMENT REMPLIE À:
Service de la condition féminine, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
565, boul. Crémazie Est, Bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3 / 1 877 897-0057

Vous pouvez aussi vous abonner directement via le www.ftq.qc.ca
Faites-nous part de tout changement d'adresse!

«NouvElles» est produit par le Service de la condition féminine de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Rédaction: Sylvie Lépine
Collaboration: Carole Gingras et Cécile Liénart

Graphisme: www.AnneBrissette.com

Impression: Atelier Québécois inc.

Tirage: 10 000 exemplaires

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12 100
Montréal, Québec H2M 2W3
Téléphone: 514 383-8000 • 1 877 987-0057
Télécopieur: 514 383-0502
www.ftq.qc.ca

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1195-8243